



Implantation :
 Le concept d'implantation du projet est en continuité avec l'organisation existante. Tout le programme reste reparté en plusieurs bâtiments autour du jardin central.
 Le secteur Adultes (17 groupes d'hébergement et 6 centres de jour) est situé au Sud du jardin tandis que le secteur Mineurs (3 groupes d'hébergement et les locaux thérapeutiques) est situé au Nord.
 Tant dans le secteur Adultes que dans le Secteur Mineurs les nouveaux bâtiments sont situés le long d'une boucle de circulation véhiculaire et à l'intérieur de celle-ci. Ceci rend les bâtiments facilement accessibles par des véhicules (dépose résidents, services, entretien) tout en préservant le jardin comme espace de sécurité pour les piétons.
 Le bâtiment de la Roseraie (administration et secteur mixte) est maintenu, transformé et agrandi.
 Les dépôts, les bâtiments de service et le stationnement se concentrent le long du chemin de Champervet, en dehors du jardin.

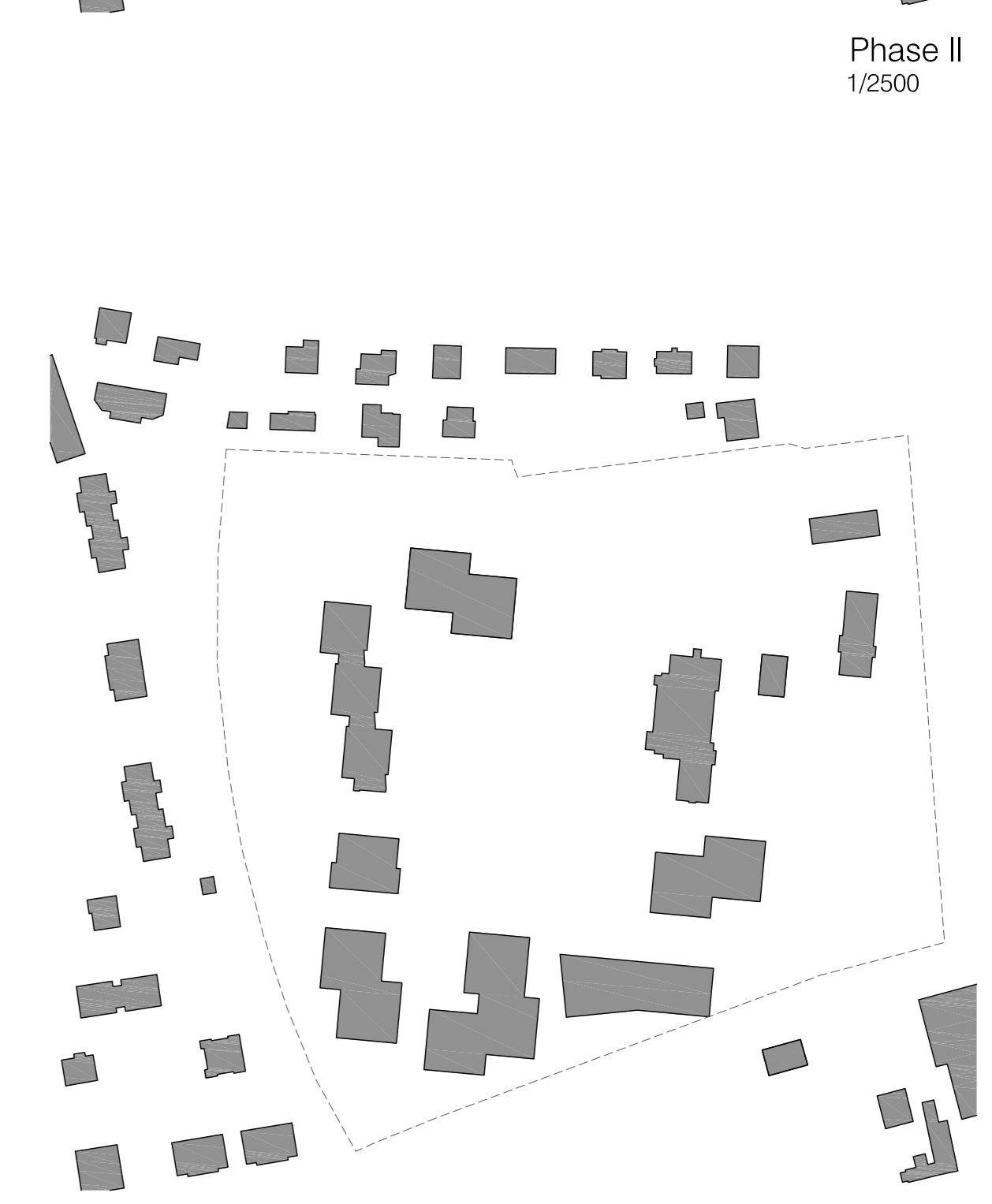
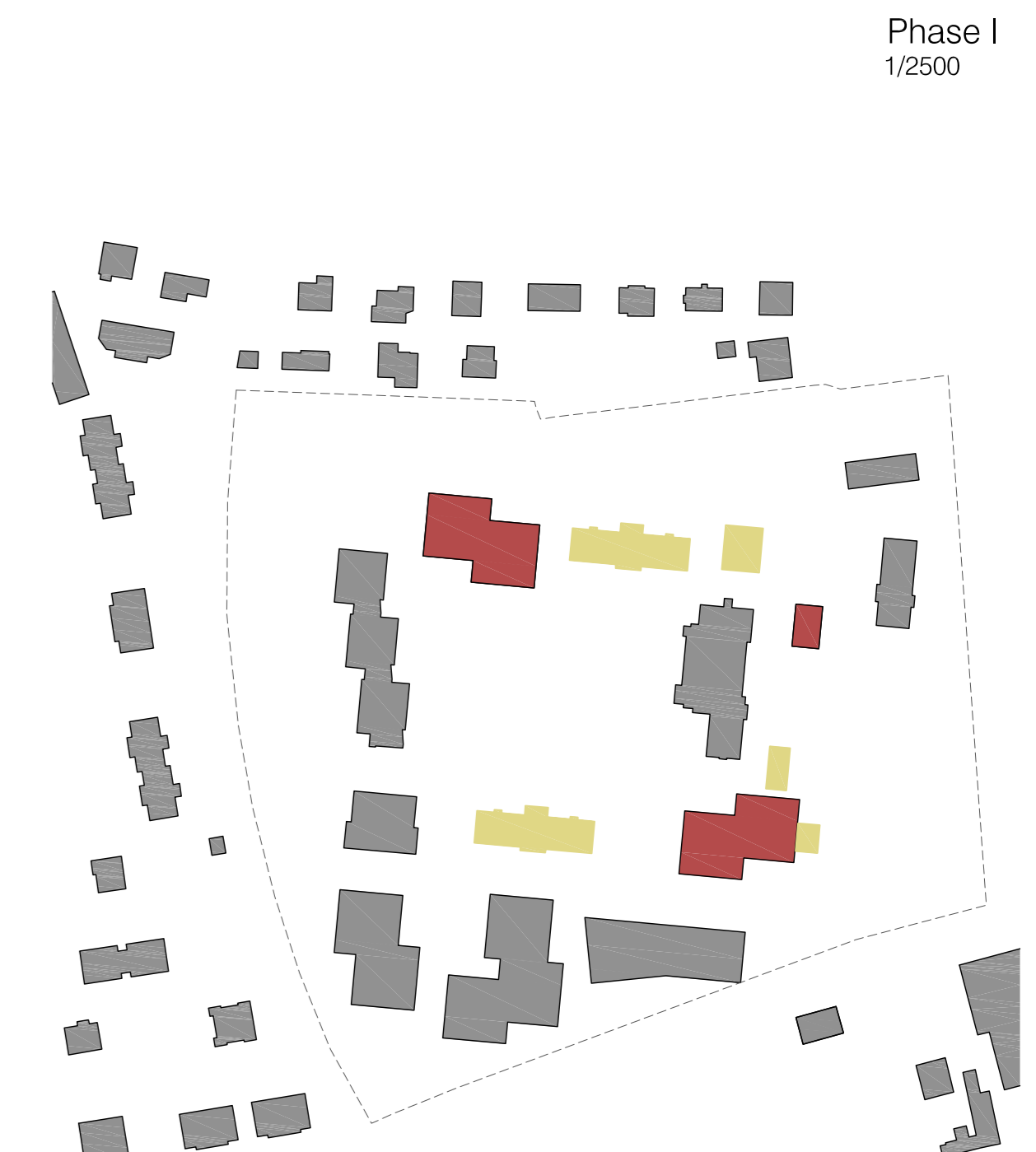
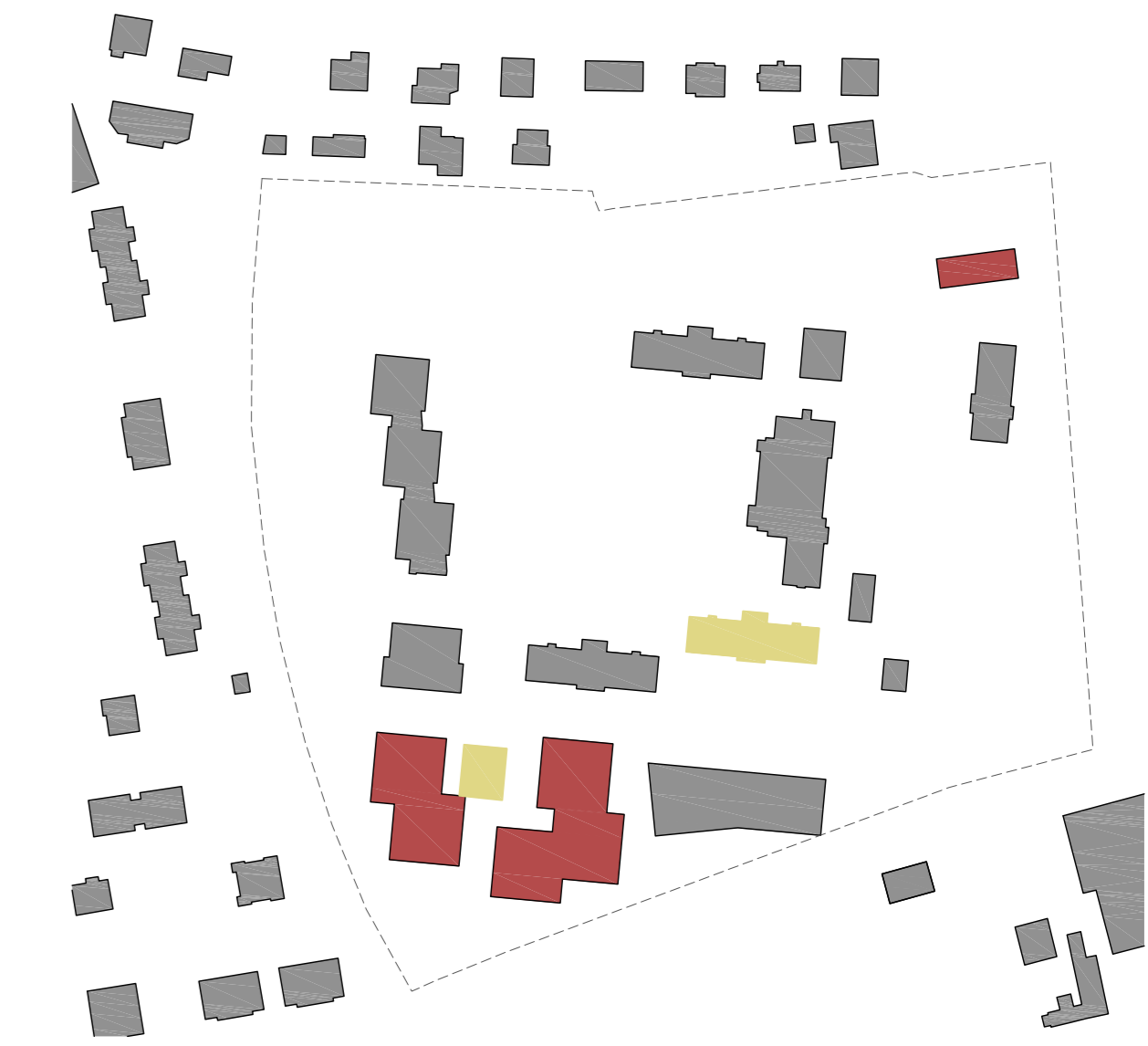
Secteur Adultes :
 Dans la Phase I seront construits deux bâtiments. Un contenant 7 groupes d'hébergement dont 3 médicaux et l'autre contenant 6 groupes d'hébergement dont 1 médical. Dans ce dernier seront aussi intégrés les 6 centres de jour et les ateliers situés aujourd'hui dans le bâtiment Champervet, qui sera démolé.
 Dans la Phase II un troisième bâtiment sera construit contenant 4 groupes d'hébergement dont 1 médical.

Secteur Mineurs :
 Dans le secteur Mineurs un seul bâtiment est prévu. Il contiendra les salles de thérapie au Rez-de-Chaussée et 3 groupes d'hébergement dont 1 médical à l'étage.

Aménagement / Paysage :
 Le principe d'aménagement existant est maintenu. Les abords des nouveaux bâtiments sont adaptés et intégrés au réseau des cheminements existants.
 Tous les nouveaux bâtiments ont accès à des terrasses au Rez-de-Chaussée et autour du bâtiment de la Roseraie les terrasses existantes sont mises en valeur.
 Le centre du jardin (terrain de sport) est maintenu comme tel et son rôle en tant que fédérateur de la vie communautaire est renforcé par la disposition des nouveaux bâtiments et par l'adaptation des cheminements existants.
 Autour des nouveaux bâtiments des nouveaux arbres sont prévus afin de générer des espaces avec divers degrés d'intimité sans avoir recours à des barrières physiques.

Typologie :
 Tous les nouveaux bâtiments sont organisés selon le même principe : deux volumes juxtaposés et décalés desservis par un noyau (ascenseur, escalier) commun.
 Chaque volume correspond en plan à un appartement (groupe d'hébergement) par étage. Il y a donc deux groupes d'hébergement par étage.
 Le décalage entre volumes offre à chaque appartement la possibilité d'avoir toutes les orientations, et au niveau paysager, il minimise l'impact du volume bâti dans le parc.
 Diverses combinaisons sont possibles en dépendant de l'orientation des appartements dans les étages, du type d'appartement (éducatif ou médico-éducatif) et du nombre d'étages de chaque volume.
 Le résultat est un système modulaire et standardisé qui nous permet de combiner ses éléments pour obtenir un paysage bâti vibrant. C'est un système offrant une grande amplitude de construction, d'entretien et d'exploitation sans renoncer à une insertion sensible dans son environnement.

Construction et Concept Structurel :
 La structure porteuse du bâtiment est conçue de la manière suivante :
 Construction rationnelle permettant la standardisation et des économies d'échelle
 Alignement des porteurs simplifiant la descente des charges
 Structures répétitives favorisant le recours à la préfabrication
 Construction durable permettant l'utilisation de matériaux locaux
 Elle est composée par :
 Les noyaux centraux en béton, des poteaux préfabriqués en façade, des dalle mixtes bois-béton préfabriquées.
 Les murs intérieurs des bâtiments sont alignés entre les étages et permettent ainsi de ramener efficacement les charges verticales aux fondations. Les efforts horizontaux de vent et de séisme sont repris par les murs des cages d'ascenseurs et des noyaux centraux des appartements.
 Les sous-sols sont limités afin de minimiser les volumes d'excavations - seuls les noyaux centraux et la cage d'escalier/ascenseur commune se prolongent en sous-sol.
 La structure des dalles mixtes se compose de poutres en bois lamellé collé, d'un plateau en panneau de fibres de bois et d'une sur-dalle en béton recyclé. Des modules en bois sont préfabriqués en usine. Ils sont montés à l'avancement des murs intérieurs et de la façade, puis la sur-dalle est coulée en place. Outre leur rapidité de construction, ces dalles offrent un grand confort acoustique et sont résistantes au feu durant 60 minutes sans mesures supplémentaires.
 Le recours au béton recyclé pour le radier et les dalles mixtes ainsi que l'utilisation massive de bois confèrent au projet une grande qualité écologique. De plus, les planchers bois sont composés d'éléments conventionnels qui peuvent être réalisés avec du bois local.



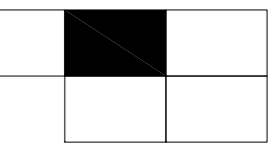
véhicules
 piétons

Nouveaux bâtiments:
 Secteur Adultes:
 Bâtiment A: 6 Groupes Adultes + 6 Centres de Jour
 = Bâtiment Champervet
 Bâtiment B: 7 Groupes Adultes
 Bâtiment C: 4 Groupes Adultes

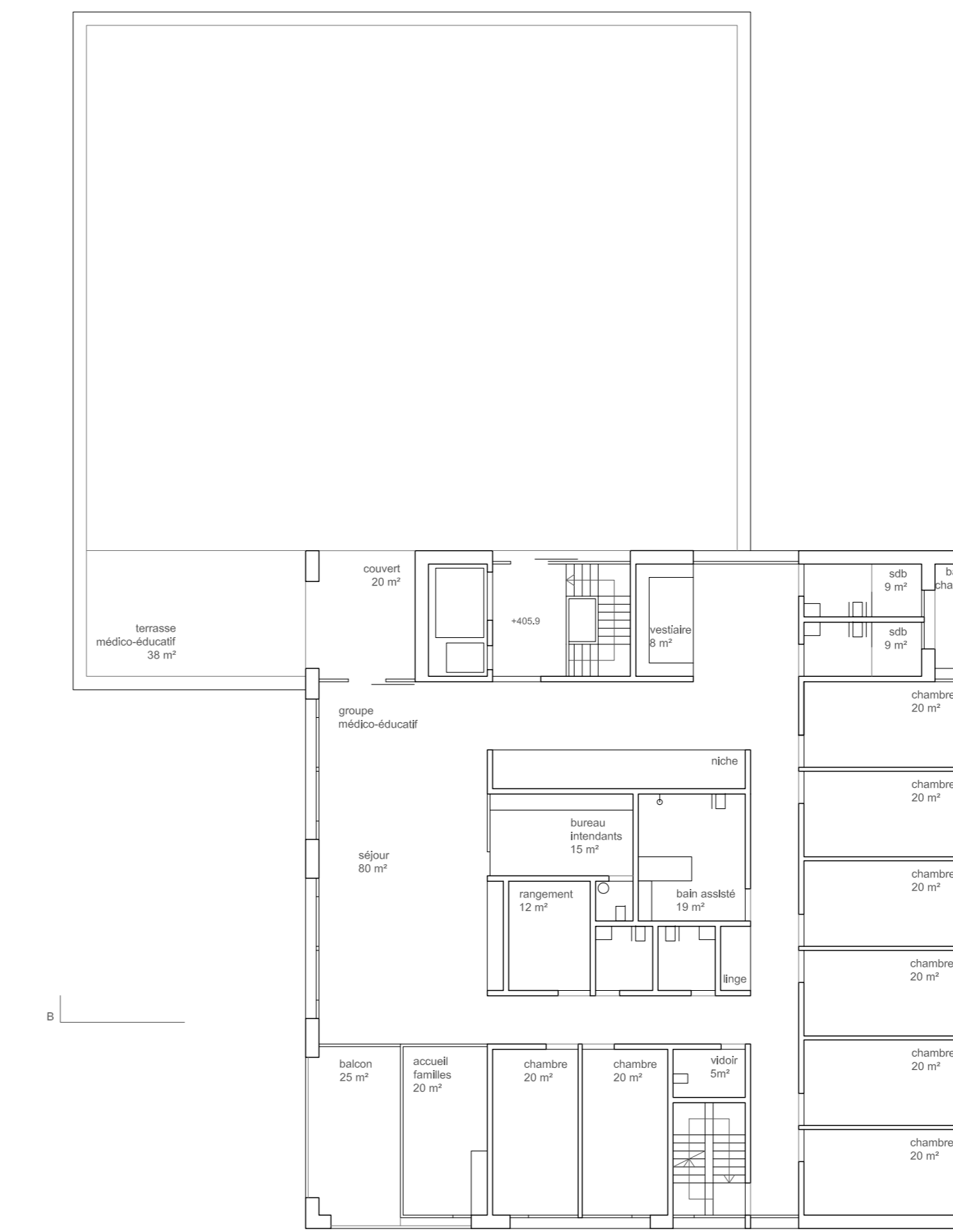
Secteur Mineurs:
 Bâtiment D: 3 Groupes Mineurs + Salles de Thérapie

Service/Dépôts:
 Bâtiment E: Garage déplacé
 Bâtiment F: Couvert à bois + Service Technique





bâtiments A-B
sous-sol
1/200



bâtiments A-B
étage 3
1/200

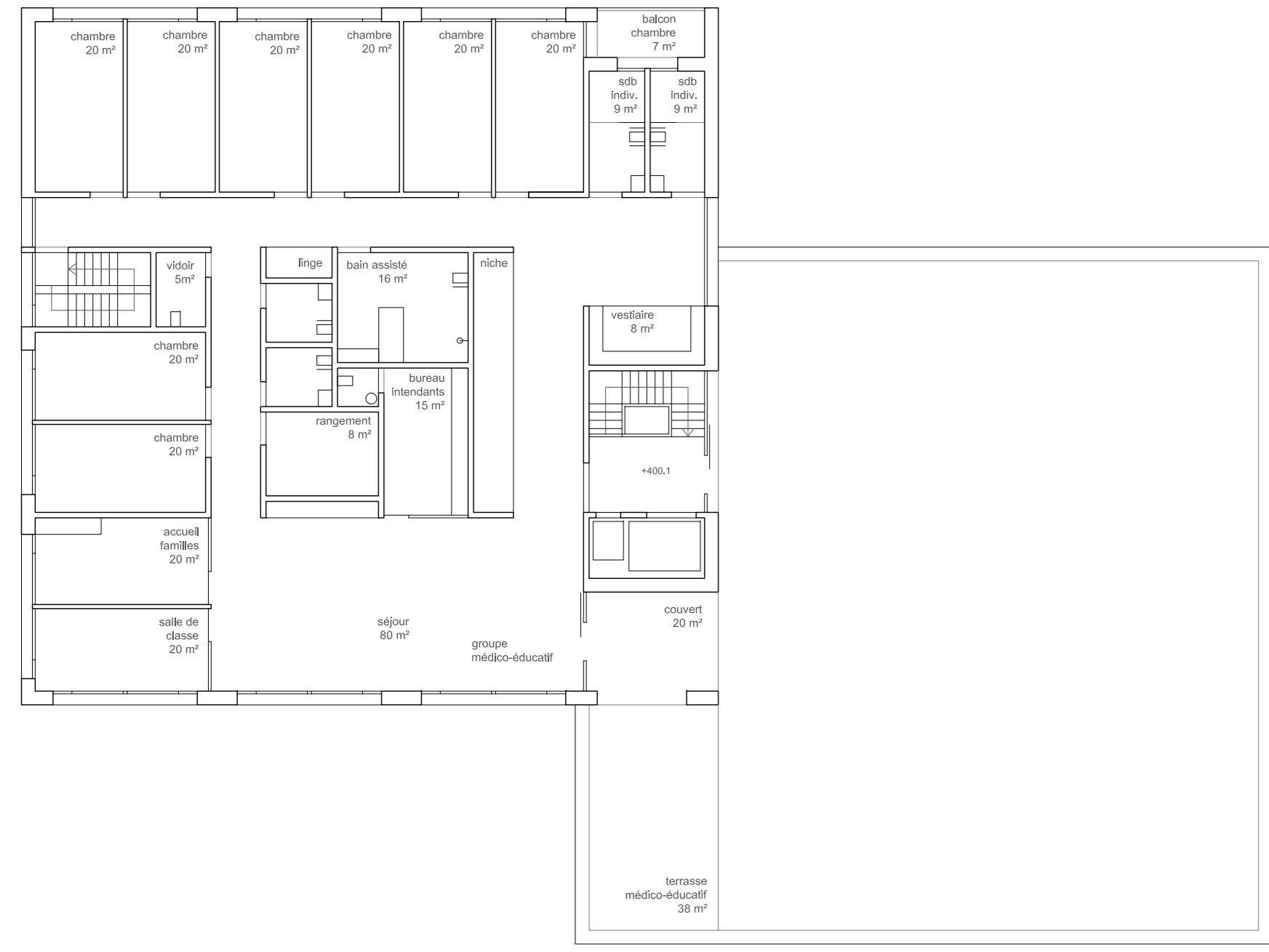


bâtiments A-B
Rez-de-Chaussée
1/200



bâtiments A-B
étages 1-2
1/200

Phase II
 bâtiment D
 plans 1/200



bâtiment D
 étage 2
 1/200



bâtiment D
 étage 1
 1/200



bâtiment D
 Rez-de-Chaussée
 1/200

Phase II
 bâtiment C
 plans 1/200



bâtiment C-D
 Sous-sol
 1/200

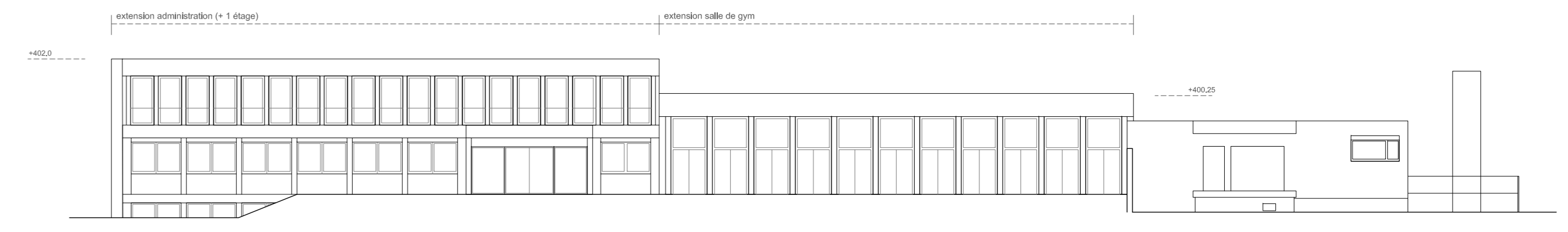


bâtiment C
 étages 1-3
 1/200

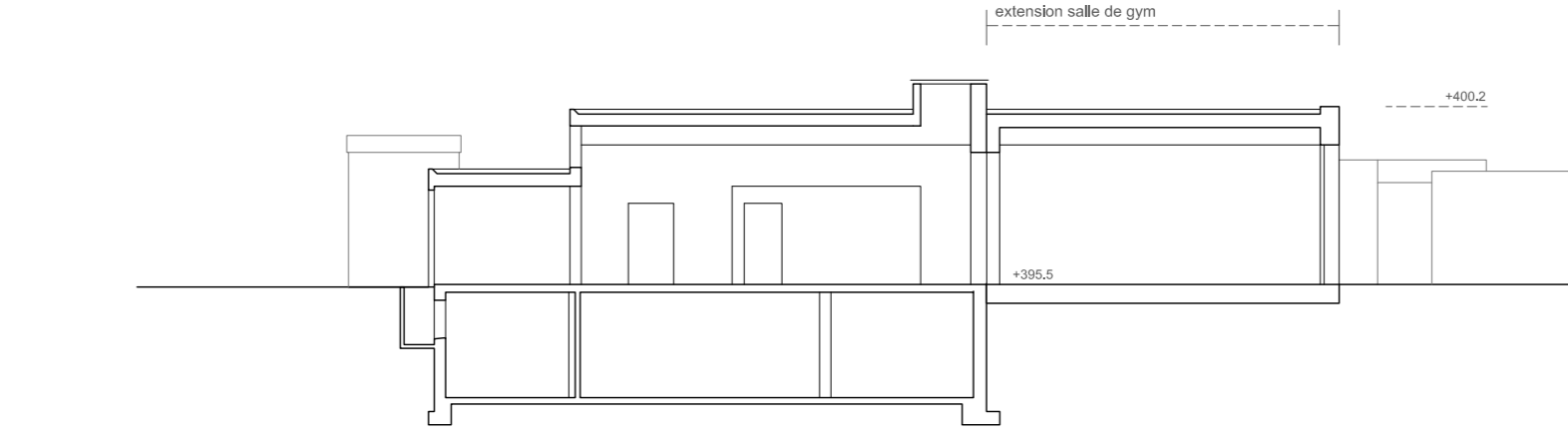


bâtiment C
 Rez-de-Chaussée
 1/200

Phase I
 La Roseraie
 plans 1/200



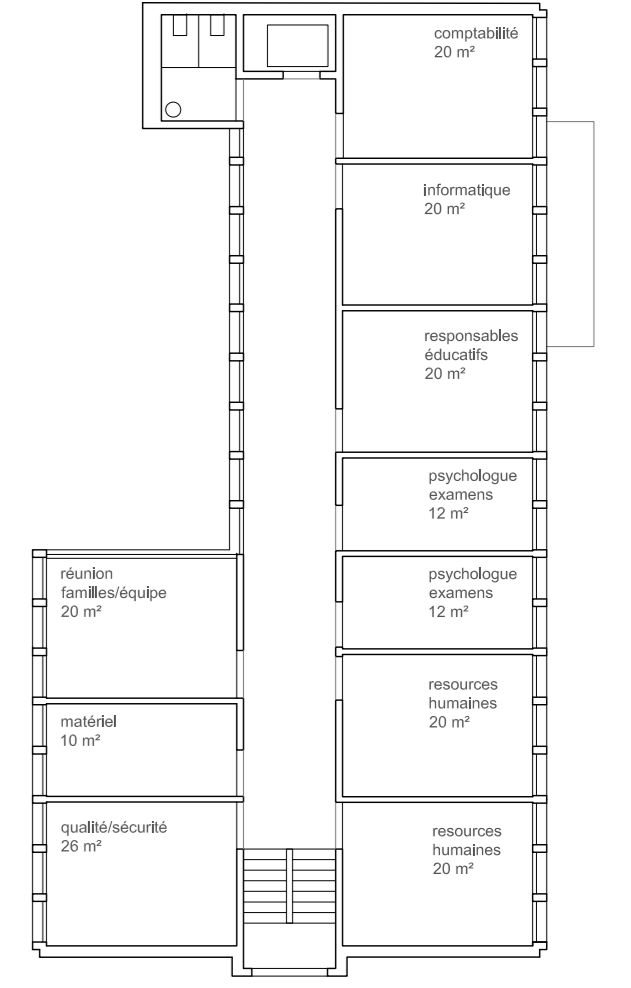
La Roseraie
 élévation Est
 1/200



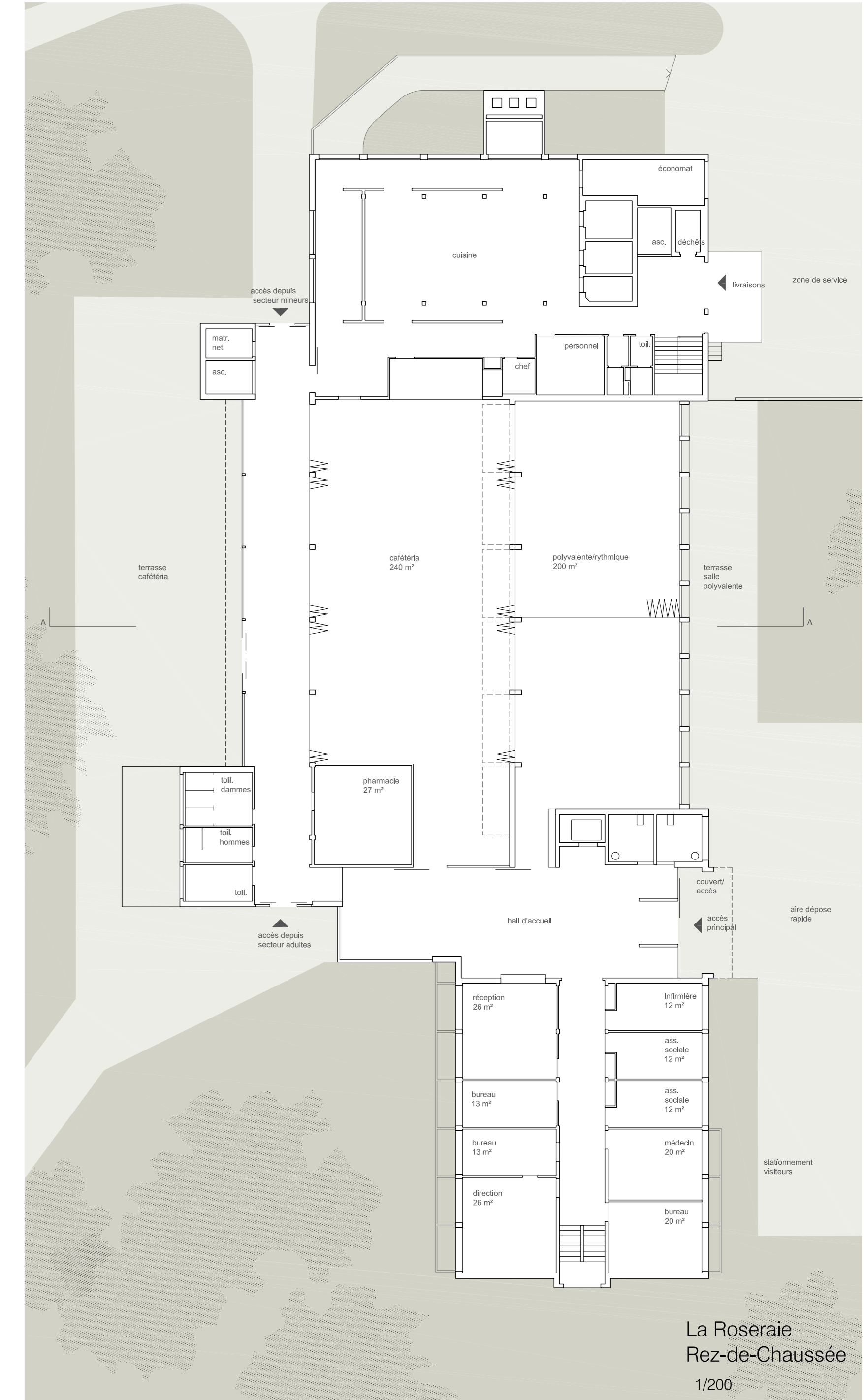
La Roseraie
 coupe AA
 1/200



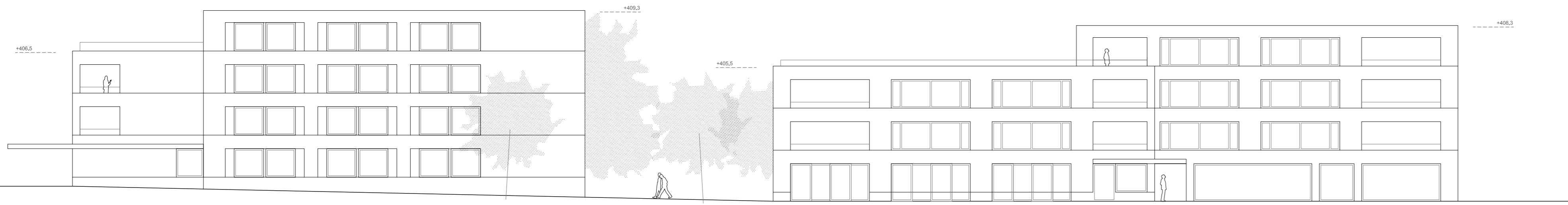
La Roseraie
 élévation Sud
 1/200



La Roseraie
 étage 1
 1/200



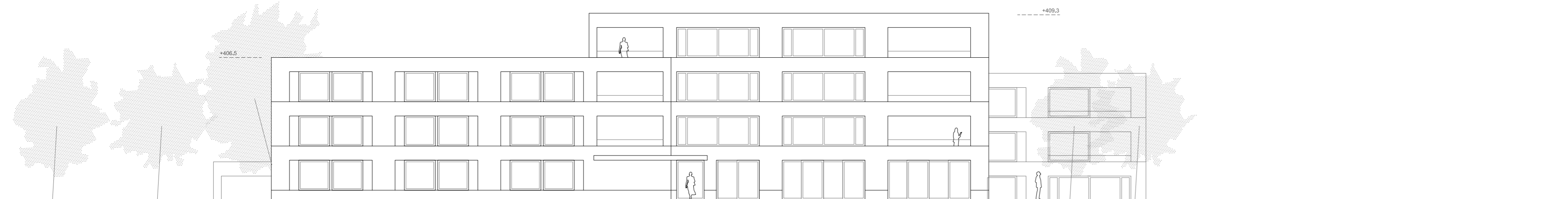
La Roseraie
 Rez-de-Chaussée
 1/200



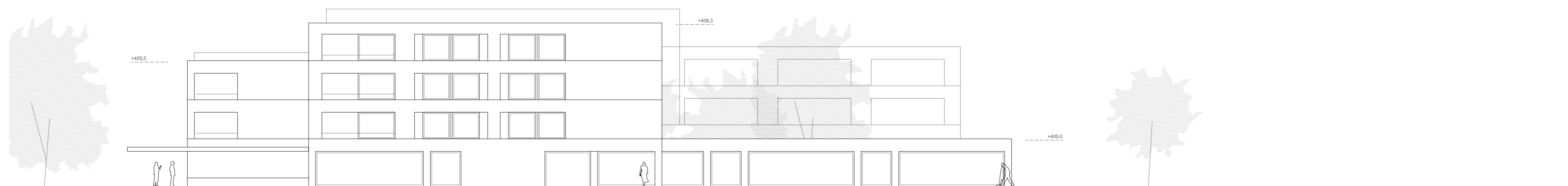
bâtiments A-B
élévation Sud
1/200



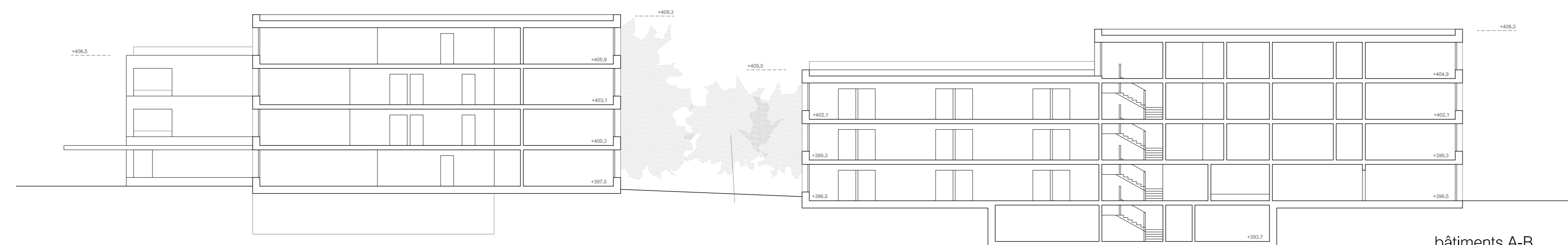
bâtiments A-B
élévation Nord
1/200



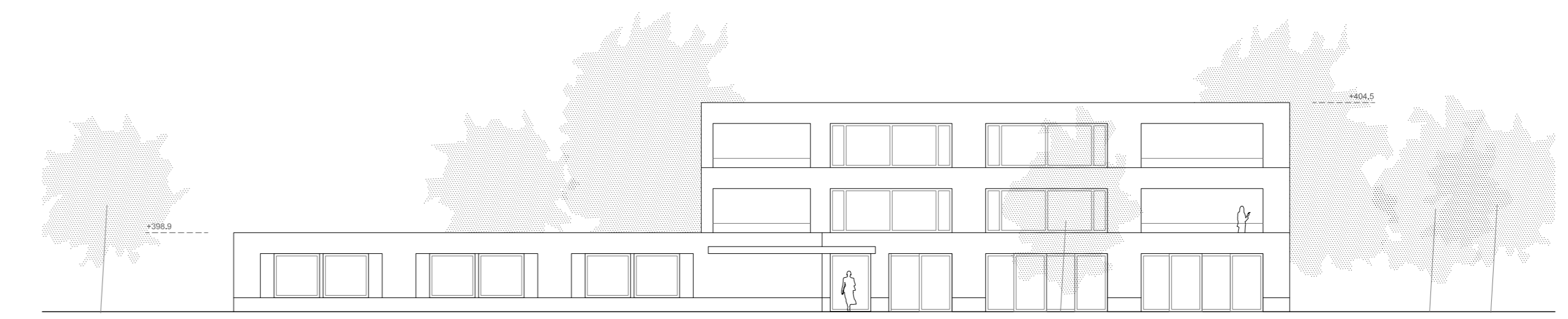
bâtiments A-B
élévation Ouest
1/200



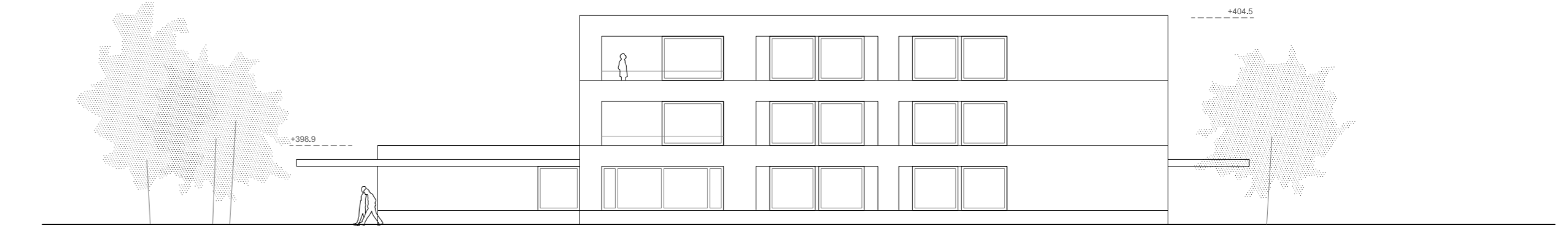
1/200
bâtiments A-B
élévation Est



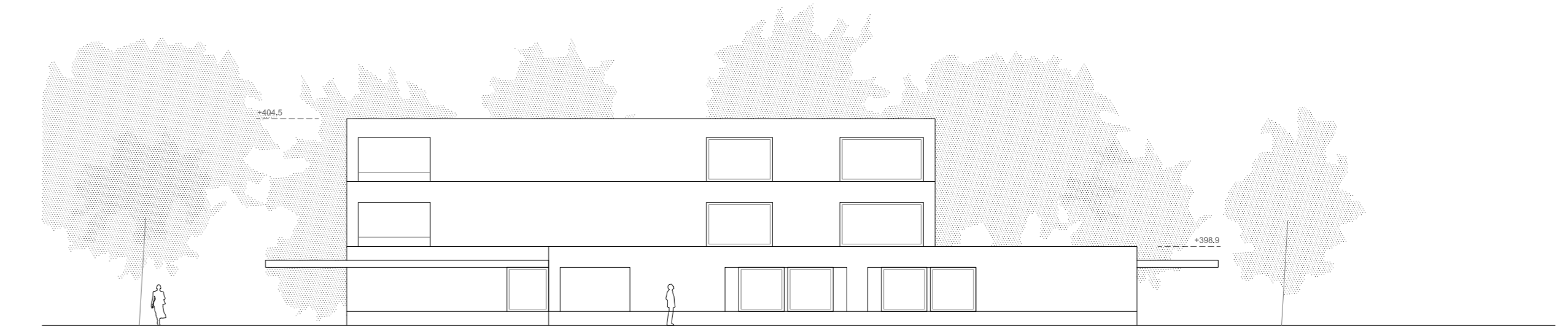
bâtiments A-B
coupe AA
1/200



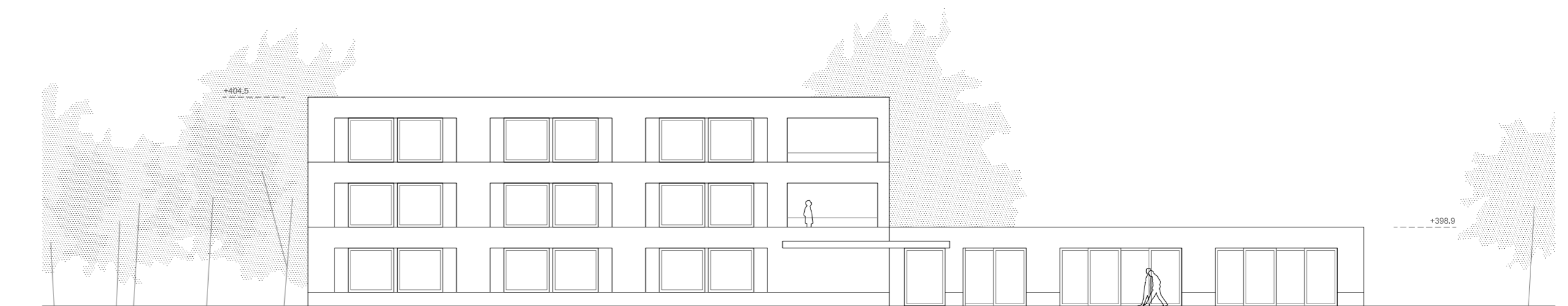
bâtiment C
élévation Sud
1/200



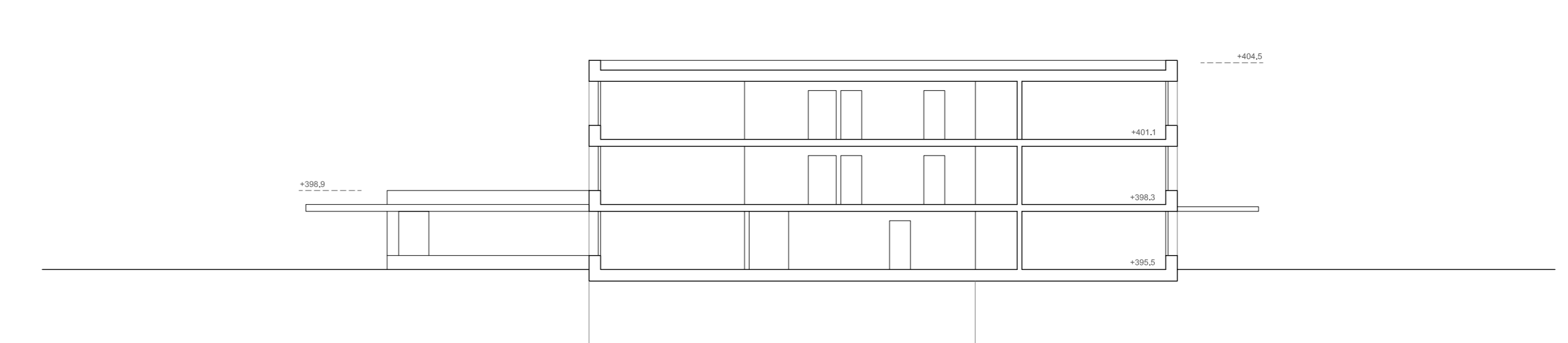
bâtiment C
élévation Est
1/200



bâtiment C
élévation Ouest
1/200



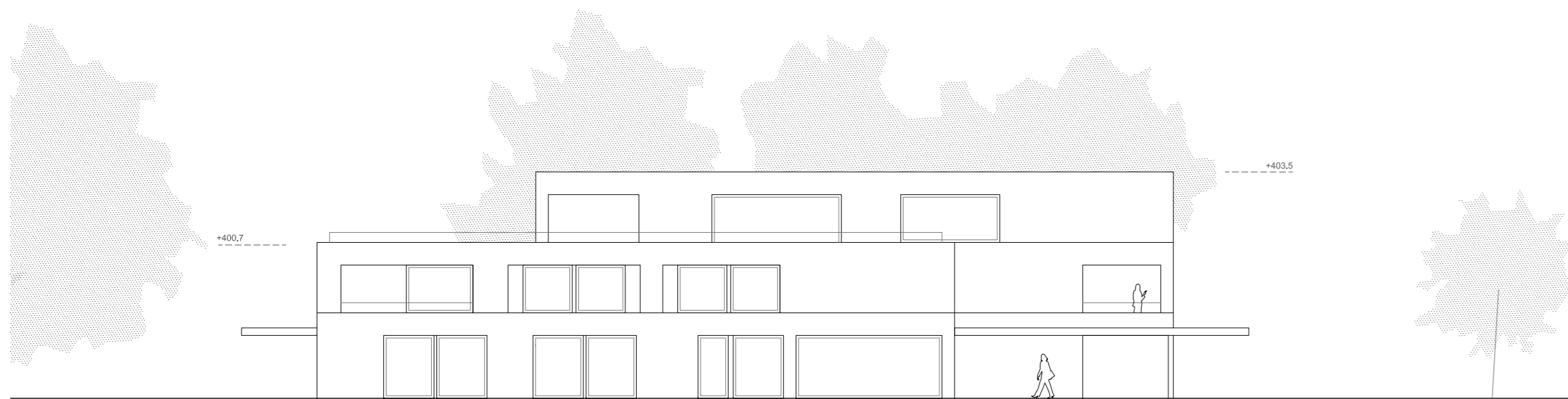
bâtiment C
élévation Nord
1/200



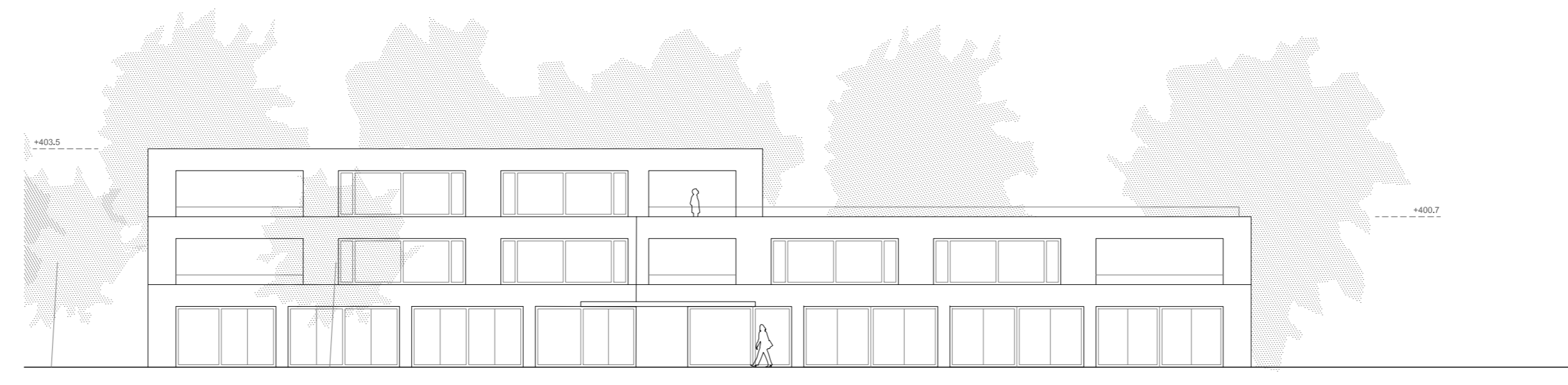
bâtiment C
coupe CC
1/200



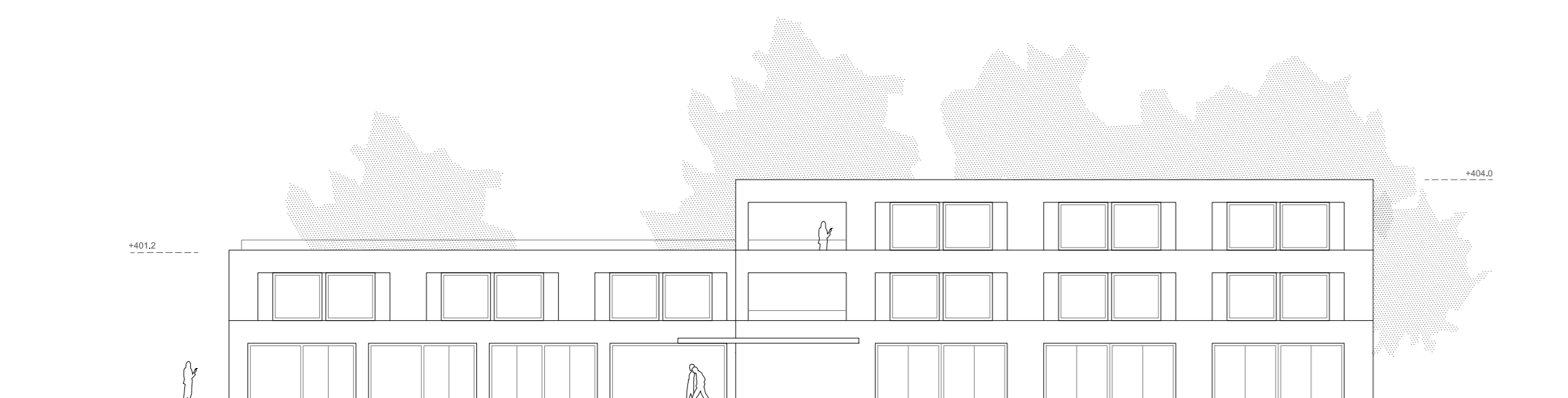
Phase II
bâtiment D
coupes et élévations 1/200



bâtiment D
élévation Ouest
1/200



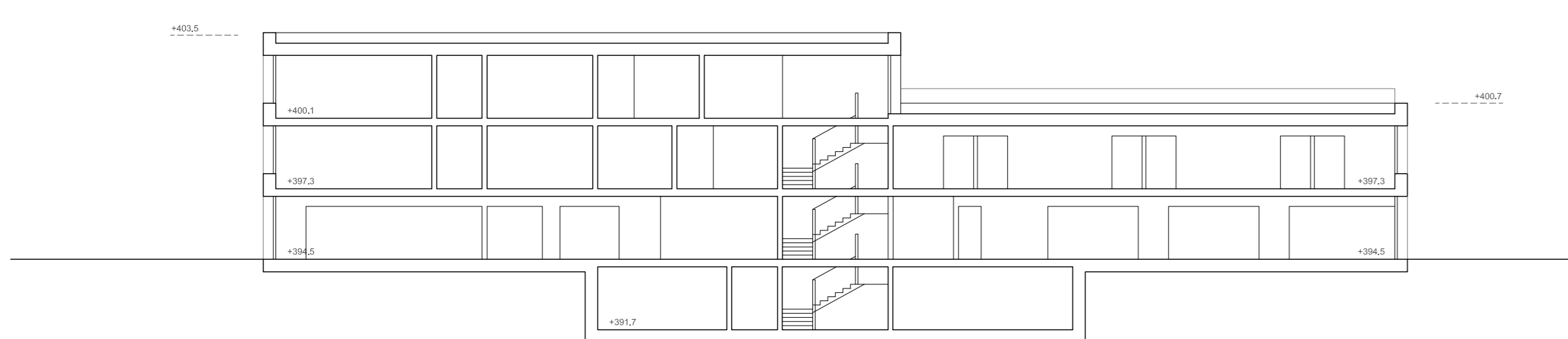
bâtiment D
élévation Sud
1/200



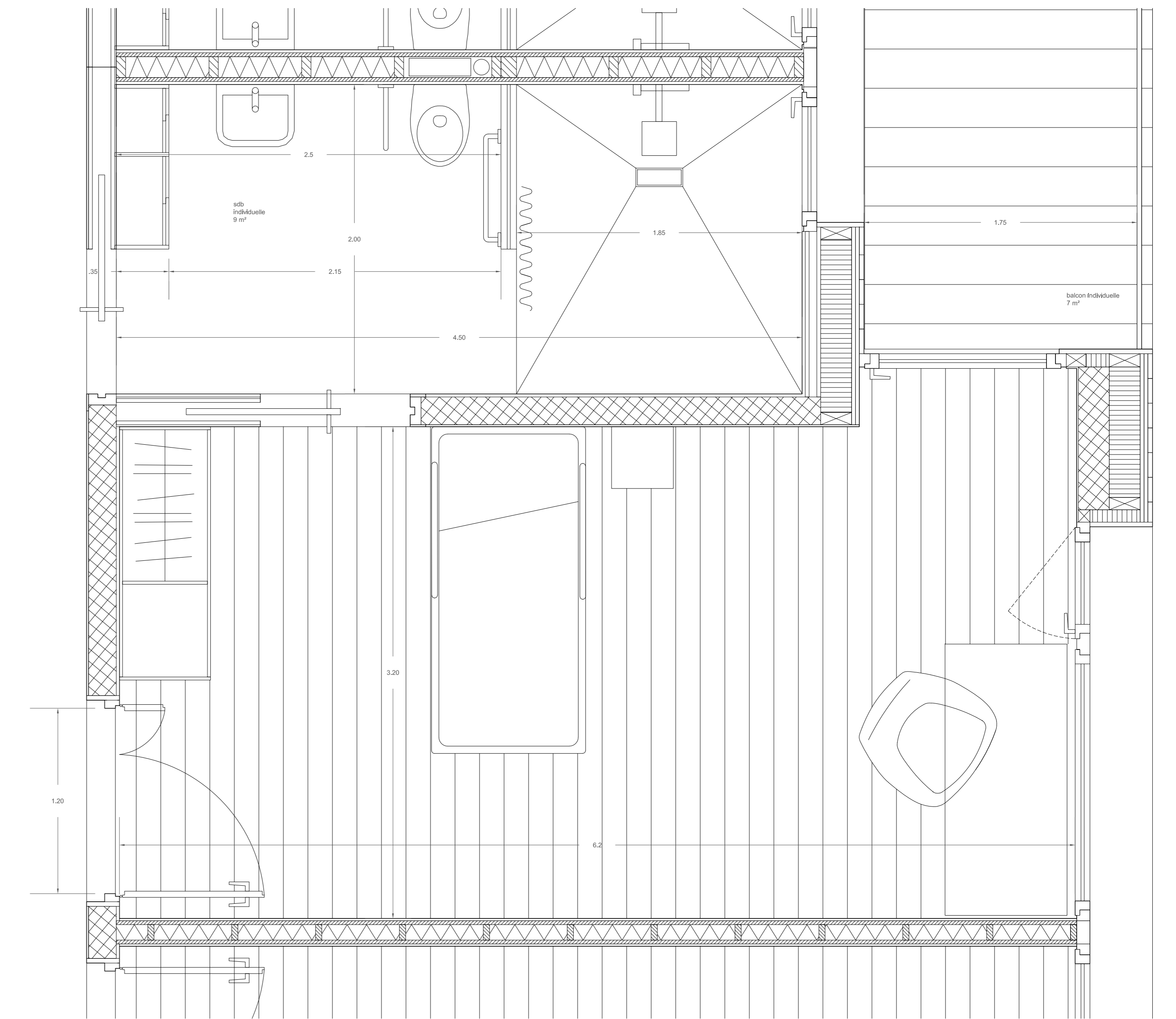
bâtiment D
élévation Nord
1/200



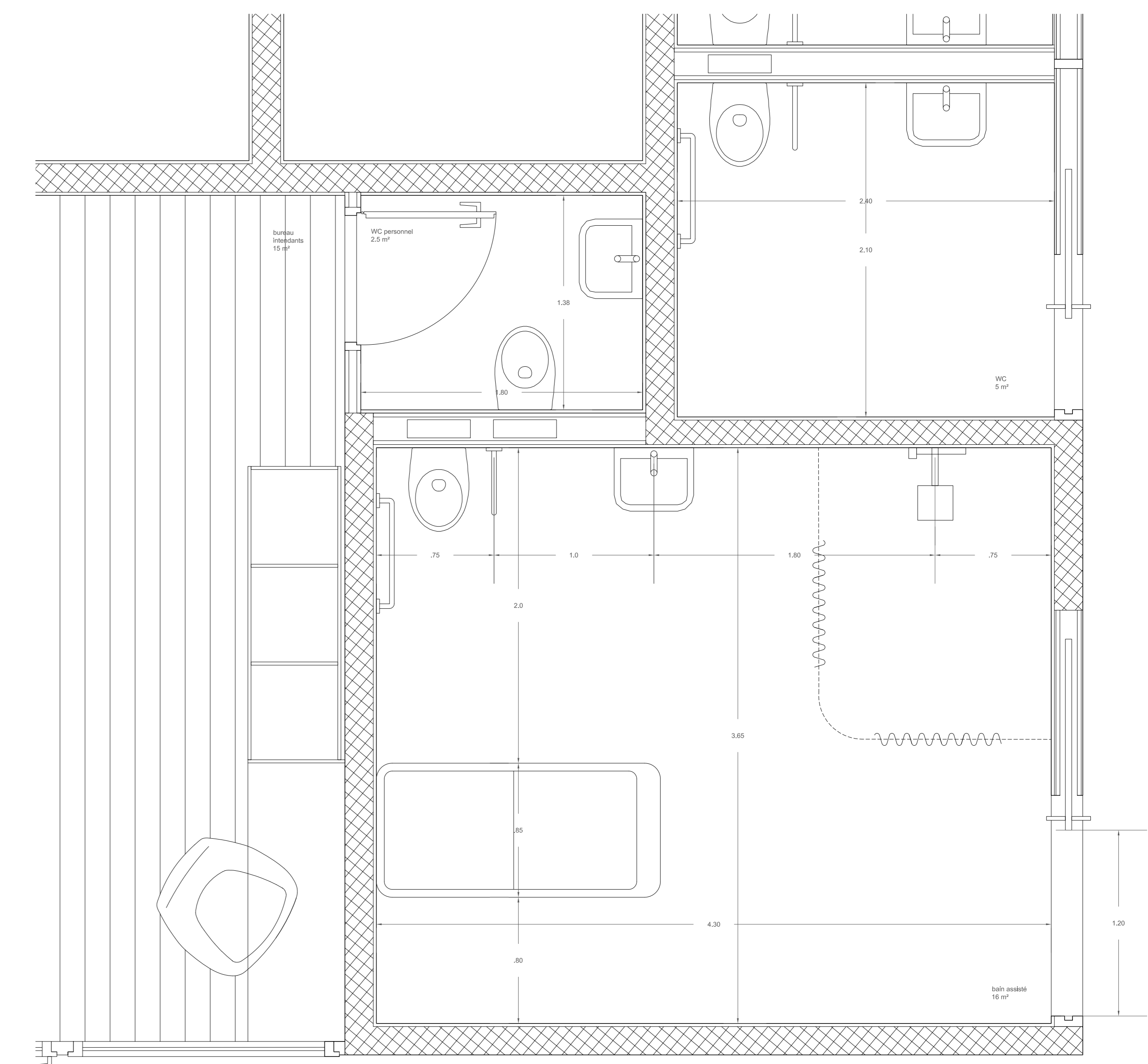
bâtiment D
élévation Est
1/200



bâtiment D
coupe DD
1/200



chambre et salle de bain individuelle
1/20



salle de bain assistée
1/20